

Greffé
du Tribunal de Commerce de
ROUBAIX - TOURCOING
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté "A2C"
7 CHEMIN DES PRES
59420 MOUVAUX

Dépôt effectué par :

Sté "A2C"
7 CHEMIN DES PRES
59420 MOUVAUX

Numéro RCS : ROUBAIX - TOURCOING B 388 298 671

<23775/1992B00599>

Pièces déposées le 07/02/2006

Numéro : 2601027

Procès-verbal d'Assemblée du 29/12/2005
- Changement de Gérant

Le Greffier associé, J. SOINNE



Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

saarl "A.2.C."
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 chemin des Prés
59420 Mouvaux
B388298671

Copie certifiée conforme
à l'original

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE REUNIE

EXTRAORDINAIREMENT LE 29 DÉCEMBRE 2005

L'an deux mille cinq, et le vingt neuf décembre à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle , les associés de la SARL A2C se sont réunis au siège social., en assemblée générale extraordinaire sur convocation verbale de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Madame Anne LEHEMBRE DELDIQUE préside la séance en qualité de Gérante associée.

La Présidente constate que SIX associés sont présents et possèdent 2499 parts sociales sur les 2500 composant le capital social de la société ; le quorum est atteint, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance et sa lettre de démission ;

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination d'un nouveau Gérant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Copie certifiée conforme
à l'original

Copie certifiée conforme
à l'original

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prenant acte de la démission de Madame Anne LEHEMBRE DELDIQUE, de ses fonctions de gérant décide de nommer en qualité de nouveau Gérant, à compter du 1^{ER} JANVIER 2006,

Monsieur Jean-Michel LEHEMBRE, demeurant 7 chemin des Prés 59420 Mouvaux, pour une durée illimitée.

Monsieur Jean-Michel LEHEMBRE , Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Jean-Michel LEHEMBRE ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE .

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-huit heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Copie certifiée conforme
à l'original